



Suite au décès de mon papa gav

Par **flomorgane**, le **03/06/2013** à **07:25**

Bonjour, mon papa a eu un accident de la vie en juillet 2012, il est tombé et c'est cassé le fémur, il avait 69 ans, il était malade (cirrhose du foie) mais il allait à peu près bien avant sa chute. Il a été opéré en tout 4 fois car il a fait une maladie nosocomiale, une infection et une hémorragie... du coup à sa dernière intervention il était quand même très faible. Du coup le 18 novembre lors de sa dernière intervention il est décédé. Son assurance a fait appel à des experts médicaux pour dire si il est décédé suite à son accident ou suite à sa maladie, mais je ne comprend pas vraiment car papa est décédé lors d'une ultime intervention pour son accident et non pas pour sa maladie, si il n'aurait pas eu cet accident il ne serait pas décédé aussi vite. Il est maintenant mort depuis plus de 6 mois et l'assurance ne nous a toujours pas conclu le dossier j'aimerais savoir quoi faire. Pouvez-vous m'aider? Cordialement flomorgane

Par **lauralex**, le **21/08/2013** à **16:06**

Bonjour, L'expert de l'assurance doit indiquer si l'accident est la cause du décès. J'en déduis que le contrat d'assurance exclu les accidents médicaux et les infections nosocomiales? Pourriez-vous reproduire la définition d'accident donnée par le contrat d'assurance de votre père ? en fait, tout l'enjeu juridique va être là... Bon courage, L.

Par **amajuris**, le **21/08/2013** à **16:41**

Bjr, c'est un litige d'assurance pour déterminer si le décès est causé par une maladie ou un

accident n'est pas rare.rnil conviendrait que connaître exactement ce que dit le contrat d'assurance de votre père sur ce sujet.rncdt